

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 3

Virements de crédits

Nombre de membres en exercice	11
Nombre de membres présents	8
Nombre de suffrages exprimés	9
VOTES : Contre	0
Pour	9
Date de convocation :	19/11/2021

L'an deux mille vingt et un, le 25 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Michèle STRADERE, Maire.

Objet : Virement de crédits



Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6333 : Participat° à la format°prof.	200.00 €	
D 6413 : Personnel non titulaire		200.00 €
D 64168 : Autres		500.00 €
D 6451 : Cotisations à l'URSSAF		600.00 €
D 6454 : Cotisations ASSEDIC		150.00 €
D 6455 : Cotisations Assurances Personnel		400.00 €
D 6475 : Médecine du travail	100.00 €	
D 6478 : Autres charges sociales	100.00 €	
TOTAL D 012 : Charges de personnel	400.00 €	1 850.00 €
D 022 : Dépenses imprévues Fonct	800.00 €	
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct	800.00 €	
D 6531 : Indemnités élus		750.00 €
D 65541 : Compensat° charges territoriales	1 400.00 €	
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante	1 400.00 €	750.00 €

Signataires :

Certifié exécutoire par Michèle STRADERE, Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture, le 01/12/2021 et de la publication le .

A Barbazan, le 01/12/2021.

ont signé les membres présents

pour extrait conforme

Le Maire

